



# Mathieu

## EXTÉRIEUR.

### ESPAGNE.

(Correspondance particulière.)

Madrid, le 17 août. — Depuis neuf jours, des courriers extraordinaires sont arrivés ici de divers points de l'Andalousie; il en est parti plusieurs de cette capitale. Les dépêches qu'ils ont apportées ont donné lieu à quatre conseils de cabinet qui ont été présidés par le roi.

Le motif supposé de ces réunions est le débarquement de quelques troupes sur la côte d'Algésiras. Voici ce que l'on nous mande de cette ville: «Le général Torrijos, d'autres disent le colonel Valdès, est débarqué avec deux cents hommes armés et recrutés à Gibraltar. La garnison de Tarifa s'est jointe à lui après le débarquement: ils se sont dirigés ensuite sur Xiména.»

Avant-hier ont été expédiés les ordres pour le voyage de la cour à St-Ildephonse. Le roi et toute la famille royale partiront de Madrid le 17, iront coucher à l'Escurial, et se rendront à St-Ildephonse, d'où le roi et la reine, quelques jours après, partiront pour Burgos; d'autres disent que le roi de Saxe, père de la reine, doit venir à Burgos; d'autres que le roi doit se rendre à Milan, pour y assister à un congrès de souverains; mais le plus grand nombre ne croit pas que ce soient là les motifs véritables de ce voyage. Ce qui est certain, c'est qu'on a fait tous les préparatifs, tant ici qu'à Burgos.

Le bruit court depuis quelques jours que des ordres secrets ont été donnés pour l'arrestation de l'ex-ministre comte d'Ofalia, qui, dit-on, a disparu de Grenade; ce bruit semble fondé sur ce que je vous ai dit dans ma dernière du refus du gouvernement d'accorder à M. d'Ofalia une permission pour voyager en Italie, et de l'ordre qu'il avait reçu de se rendre à Almería et de ne pas sortir de l'enceinte de cette ville.

Quoique le duc de l'Infantado ait été élevé à la dignité de capitaine-général, qui est le poste le plus éminent de notre état militaire, la cessation de ses fonctions de directeur de l'organisation de la garde, est regardée comme une véritable disgrâce; et S. Exc., qui ne quittait guère le palais auparavant, n'y a plus remis le pied depuis ce moment.

L'état de misère où se trouvent les moines, sécularisés pendant la révolution, a fixé l'attention de notre gouvernement, qui a consulté le pape pour savoir quelle conduite serait tenue avec eux; S. S. a répondu que ceux qui le désiraient pourraient rentrer dans leurs couvens, et que les autres seraient agrégés aux églises, chargeant très-particulièrement les évêques de s'instruire de leur conduite passée, et de veiller sur leur conduite future.

P. S. Il paraît que notre gouvernement met quelque importance à ce qui se passe aux environs de Gibraltar, car il vient d'ordonner de mettre sous les armes neuf régimens de milices provinciales, outre ceux qui se trouvent déjà en service actif. On assure que le mouvement que les révolutionnaires ont opéré sur Tarifa et sur Algésiras, a des ramifications à Séville et dans d'autres villes de l'Andalousie. On dit aussi que l'on a saisi chez plusieurs particuliers de Séville une correspondance avec les débarqués et des proclamations incendiaires, et que ces particuliers ayant été arrêtés, on va procéder à l'instruction de leur procès, pour faire un exemple et connaître les complices des rebelles.

Une lettre de Cadix, en date du 3, porte ce qui suit: «Il est dix heures du soir, et je ne veux pas différer de vous annoncer par ce courrier, d'après des lettres très-dignes de foi qui viennent d'arriver de Panama, que le navire l'Asie, et le brick l'Achille, auxquels se sont joints les corsaires espagnols qui parcouraient la mer Pacifique, bloquaient, au départ desdites lettres, Guayaquil et Païre.

Bayonne, le 11 août. — On mande de Gibraltar, qu'un corsaire colombien a capturé de l'autre côté du détroit, le 8 du mois dernier, le brigantin espagnol l'Union, patron Jean-Ange Garay, venant de Torreviga et Malaga, avec un chargement de sel destiné pour la Biscaye. Le 23, il remit l'équipage à bord de l'Hébé, capitaine Prat, qui arrivait de Bahia, et, deux jours après, on le vit brûler, aux hauteurs du cap Saint-

Vincent, le navire capturé. Ce corsaire avait été poursuivi, le 12, par deux bâtimens que l'on a cru être espagnols, et il leur avait échappé.

### ITALIE.

Trieste, le 10 août. — Nous recevons par des navires partis de Smyrne, le 10, et de Syra le 16 juillet, arrivés ici, des nouvelles qui, bien que d'un contenu problématique, se rapportent à ce que nous avons déjà dit d'un retour de fortune pour les Grecs. Un certain abattement qu'on remarquait parmi les musulmans depuis l'explosion d'Ipsara, engagea le consul anglais d'expédier le 8 juillet un brick vers Ipsara pour en avoir des nouvelles. Au retour de ce brick, on sut que par suite de l'explosion, le feu s'était communiqué à la flotte turque, et avait détruit trois frégates et plusieurs autres petits bâtimens. Postérieurement, un patron, arrivant de l'Archipel à Smyrne, rapporta qu'il avait remarqué un grand feu entre Ipsara et Anti-Ipsara.

Le consul anglais, d'après ces rapports, avait immédiatement expédié un courrier à lord Strangford. Les nouvelles de Smyrne, du 16 juillet, au cas où elles se confirment, sont encore plus importantes pour les Grecs: elles portent qu'Anti-Ipsara n'a pas cessé d'être au pouvoir des Grecs, qui avaient vigoureusement repoussé toutes les tentatives du capitain-pacha pour se rendre maître de ce petit point. Outre cela la flotte turque a considérablement été endommagée par les brûlots hydroliotes. Une partie a été détruite et le reste est retourné dans la plus grande confusion à Mytilène. On attend la confirmation de tout ceci. Quelques lettres de Syra vont jusqu'à assurer que les Turcs ont été avec une perte considérable expulsés d'Ipsara, et qu'une grande partie des Ipsariotes fugitifs sont retournés dans leur île. (V. n. d'hier.)

La nouvelle annoncée récemment de l'explosion d'un magasin à poudre à Larissa, par laquelle périrent un grand nombre de Turcs, se confirme pleinement par des lettres de Larissa, en date du 30 juillet.

— La gazette de Smyrne confirme que les Turcs ont perdu beaucoup de monde dans l'attaque d'Ipsara, elle ajoute que les grecs accusent de trahison le chef des albanais Cotta, cet homme avait servi long-tems sous les ordres du capitain-pacha, et était très-lié avec le commandant des albanais turcs, qui était à bord du vaisseau-amiral. Des avis parvenus de différens endroits à Ipsara annonçaient qu'il y avait des traîtres parmi eux, Cotta avait été désigné. Après des recherches sévères, plusieurs individus ayant été convaincus, furent exécutés ou exilés. On ne put inculper Cotta, qui dut principalement son salut à sa popularité; mais les primats n'osant s'en défaire, lui confièrent un poste dans une partie de l'île réputée inabordable. Cependant, c'est là que s'est effectué le débarquement des 3000 hommes.

La même feuille ajoute: Le capitain-pacha est rentré à Mytilène, avec une grande partie de sa flotte. Il ne doit sortir qu'au courban-bairam, c'est-à-dire dans un mois environ. Il paraît que le grand amiral se propose d'attaquer Samos; déjà un rassemblement de 40,000 hommes se trouve à Echelle-Neuve; le musulman attiré par l'appât du butin, accourt de l'extrémité de l'Anatolie.

### ALLEMAGNE.

Brême, le 13 août. — Notre gazette publie aujourd'hui une lettre de Cassel, du 7 de ce mois, qui confirme que M. le conseiller de cour Murhard, que l'on a trouvé tout à fait innocent, a été mis en liberté d'après un ordre de cabinet. Le directeur-général de la police, M. de Manger, était encore dans les prisons d'état, ainsi que tous les autres employés de la haute police. Les anciens censeurs de journaux se trouvent également compris dans cette mesure sévère. La nouvelle répandue dans les feuilles de France et de l'Allemagne méridionale, que M. Manger avait déjà été convaincu, et avait subi une punition publique, paraît au moins prématurée. M. le conseiller de la cour de Horn, auteur de l'histoire de la prétendue conjuration, accusateur de M. Manger, était encore en surveillance dans une auberge de Cassel.

## ANGLETERRE.

Londres, le 21 août. — Le *Globe and Traveller* rapporte, d'après les lettres de Rio-Janeiro, arrivées à Liverpool avec la *Latone*, que l'alarme est telle sur toute l'étendue des côtes du Brésil, que l'escadre qui bloquait Fernambouc a levé précipitamment le blocus pour aller au secours de la capitale, que l'on dit menacée par une flotte portugaise.

L'agitation n'était pas moins vive à Maranham, à la date du 10 juin. Les négocians anglais y sont d'autant plus alarmés sur leur position, qu'il n'y a pas sur toute cette côte un seul vaisseau de leur nation pour les protéger, en cas de besoin.

— Le *Sun* donne dans toute sa teneur, la proclamation de l'empereur du Brésil, qui engage la nation à défendre l'indépendance de l'empire. En voici les passages les plus remarquables :

« Brésiliens ! Les troupes lusitaniennes que les jacobiniques et machiavéliques cortès de Lisbonne avaient envoyées dans cette vaste et riche contrée, pour maintenir dans la subjection une colonie, en ayant été heureusement expulsées, il était à croire que S. M. T. F., présentement rendue à la liberté, reconnaîtrait la légitimité des motifs qui nous ont portés à proclamer notre indépendance. Mais cet espoir a été déçu : les ministres portugais méditent de recourir à la force des armes pour nous soumettre.

« Ils ne dissimulent plus leurs projets : les gazettes officielles de Lisbonne parlent hautement d'une expédition destinée contre le Brésil ? Que prétendent-ils ? m'arracher d'au milieu de vous, pour vous livrer aux horreurs de l'anarchie ? C'est ce qu'ils n'auront jamais le pouvoir d'accomplir.

« Aux armes, Brésiliens ! l'indépendance ou la mort doit être notre devise. Votre empereur est prêt à tirer l'épée et à mourir, s'il le faut à la tête de vos légions. Ralliez-vous donc autour de lui !

« Si vous ne pouvez défendre vos rivages, retirez-vous dans l'intérieur de votre pays, abandonnez à l'ennemi vos villes désertes. Il se détruira lui-même, faute de secours. Déjà de nombreuses croisières traversent l'Océan pour aller porter les derniers coups au commerce expirant du Portugal. »

L'empereur termine en se confiant aux auspices de la divine Providence pour la consolidation de l'indépendance du Brésil.

— Les journaux de New-York annoncent l'arrivée d'un commissaire du gouvernement français au Mexique : mais elles ne confirment pas la nouvelle donnée ces jours derniers par l'un de nos journaux, de l'heureux résultat de l'expédition du général Bravo contre Guadalaxara. (V. n. 120.) Les dernières lettres de la ville de Mexico sont datées du 16 juin, par conséquent postérieures de dix jours aux avis précédemment reçus de cette capitale. Les nouvelles les plus récentes de l'expédition du général Bravo étaient datées du 6 juin, à son quartier général de la Barca, d'où il avait adressé deux proclamations à ses troupes, sous les dates du 1er. et du 2 du mois. Les autorités de Jalisco faisaient de leur côté tous leurs efforts pour défendre Guadalaxara contre ce général. (\*) Le général Victoria était arrivé le 15 juin à Mexico, où le gouvernement, malgré les circonstances difficiles dans lesquelles il se trouvait placé, continuait paisiblement ses travaux. Le congrès était occupé à discuter des objets d'économie politique et des détails d'administration. Les mêmes feuilles annoncent aussi la condamnation des généraux Hernandez, Santayo et Andrade. (V. n. 126.)

— L'arrivée du commissaire français a été officiellement annoncée au congrès le 1er juin ; mais on ne dit pas s'il lui a été ensuite délivré des passeports pour se rendre dans la capitale. Voici tout ce que disent les journaux de Mexico au sujet de cet agent : « Le pouvoir exécutif a reçu avant-hier, par un exprès arrivé de Jalapa, des dépêches du général Victoria, qui l'informe de l'arrivée d'un brick de guerre français à Los-Sacrificios, ayant à son bord un commissaire porteur de lettres de créance pour notre gouvernement. Le commandant a déclaré non-seulement qu'il n'y avait pas à la Martinique d'escadre destinée à attaquer en aucune manière notre indépendance, mais encore que le gouvernement français ne désirait autre chose que d'établir avec la république du Mexique des relations d'amitié et de commerce, sans avoir aucun dessein d'aider l'Espagne. Le commissaire attendait du général Victoria le passeport nécessaire pour se rendre à Jalapa. La mission dont cet agent est chargé paraît au reste exciter beaucoup de soupçons. (V. notre no. d'hier.)

— On mande de la Havane, sous la date du 30 juin : « Il est arrivé hier dans ce port un paquebot venant d'Alvarado, après dix-neuf jours de traversée. Ce bâtiment avait à bord toutes les espèces reçues par le dernier convoi expédié de Mexico, montant à la somme d'un million de dollars destinés pour l'Angleterre.

— Les négocians intéressés dans le commerce du Mexique et autres parties du Nouveau-Monde, s'étant adressés à plusieurs reprises au gouvernement pour obtenir l'établissement de paquebots réguliers entre ces contrées et l'Angleterre, M. Canning leur a fait répondre par M. Francis Conyngham que S. M. a donné des ordres pour qu'il fût expédié désormais des paquebots pour la Vera-Cruz, au Mexique, et pour Carthagène et la Guyane, sur la Terre-Ferme.

— Une lettre de Séville annonce que le roi Ferdinand, désirant avoir de l'argent à tout prix, s'était engagé à laisser à quelques spéculateurs anglais, le privilège de lever dans les

(\*) On lit l'article suivant dans l'Ami du roi : On mande de nouveau de Mexico, le 10 juin, que le général Bravo est maintenant à Guadalaxara et que la sédition est apaisée. S'il en est ainsi, nous devons nous attendre à jouir d'une tranquillité qui ne sera plus interrompue. On s'attend à ce que le pouvoir exécutif sera laissé au général Bravo à son retour. Pendant son séjour ici, il a fait de grandes améliorations dans la police.

grandes villes les droits d'entrées sur les marchandises ; ce privilège devait être payé 50 mille liv. sterl. par an, pour Séville, où les droits sont aussi élevés qu'à Cadix, mais où jusqu'à ce moment, il a été impossible de les lever, la chambre de commerce de cette ville ayant fait inutilement des montrances contre ce traité, et profité d'une charte locale pour l'annuler, en s'engageant à verser au trésor la même somme que la compagnie anglaise.

— Des lettres de Port-au-Prince du 30 juin annoncent que le président et sa suite sont de retour à Haïti, après avoir inspecté les différentes forteresses où l'on a pris toutes les précautions nécessaires pour empêcher une surprise, car on faisait toujours courir le bruit que les français avaient l'intention d'attaquer l'île. Une de ces lettres porte que les députés d'Haïti qui étaient dernièrement en France ne s'étaient rendus dans ce pays qu'à la demande de M. de Villèle, qui espérait qu'en accordant une indépendance nominale, elle se soumettrait réellement à la France. (*Globe and Traveller.*)

— L'événement d'Ipsara a fait la plus grande sensation dans cette capitale ; tout le monde blâme l'indifférence de la Russie à l'égard de la Grèce, et les manœuvres de l'Autriche en faveur du Croissant. Cet événement néanmoins n'est pas de nature à faire désespérer de la régénération des Grecs, car les malheurs d'Ipsara, comme ceux de Scio, stimuleront les Hellènes à redoubler d'efforts contre l'ennemi implacable de la croix et de la civilisation européenne. En effet les îles de l'Archipel seront toujours séparées par une flotte qui portera 15 à 20,000 hommes de troupes de débarquement, surtout quand elle aura des intelligences dans l'intérieur. La prise d'Ipsara n'est donc qu'un coup de main qui ne peut décider du sort de la campagne ; ce qu'il y a de plus important pour les Grecs, ce sont leurs forces maritimes et leurs brûlots, qui ont anéanti deux fois les flottes turques et fait sauter les vaisseaux de leurs capitain-pachas.

## FRANCE.

Paris, le 22 août. — Le *Journal politique de la Côte-d'Or* (Dijon), du 20 de ce mois, nous apprend que des employés de l'administration des domaines sont depuis plusieurs jours occupés à faire le relevé des biens vendus sur chaque émigré de la Côte-d'Or. « Ce travail, ajoute le *Journal de la Côte-d'Or*, est sans doute destiné à servir de base à l'indemnité que le gouvernement se propose d'accorder à tous ceux qui l'émigration a fait perdre leurs propriétés. »

— M. le garde-des-sceaux, comte de Peyronnet, a adressé, le 20 de ce mois, au roi un rapport par lequel il propose à S. M. d'approuver le projet d'entreprendre une collection des principaux ouvrages orientaux qui seraient exécutés à l'imprimerie royale et publiés sous les auspices de S. M. conformément à l'art. 8 du décret du 22 mars 1824. Les gouvernements de l'Europe, dit S. Exc., secondent à l'envi cette impatience d'érudition qui se manifeste de nos jours ; le roi de Prusse a fondé à Bonn une université consacrée à l'étude des langues de l'Asie ; le roi de Bavière, le duc de Gotha, le roi de Danemarck envoient en Asie et en Afrique pour y cueillir des manuscrits. La Hollande donne des successeurs aux Schunten et la Russie prodigue à ses savans les encouragemens et les récompenses.

Dans ce mouvement général, le premier rang doit appartenir à la France. La richesse de ses bibliothèques, l'avantage qu'elle a de posséder la plus précieuse collection des types orientaux qu'il y ait en Europe, le nombre et le mérite personnel des savans français tout lui assure cette utile et flatteuse supériorité.

S. Exc. ne doute point que les savans français ne s'empressent de contribuer par leurs soins et leurs conseils à ce nouveau monument que S. M. aura consacré à la gloire des lettres et de la France.

S. Exc. le ministre de la maison du roi a fait souscrire pour un certain nombre d'exemplaires de plusieurs ouvrages orientaux publiés récemment par Dondéy-Dupré père et fils.

— Cent-cinquante ecclésiastiques des diocèses de Tulle et de Limoges se proposent de présenter, à la prochaine session des chambres, une pétition pour demander que l'immovibilité des pasteurs du second ordre soit reconnue, attendu qu'il n'existe aucune loi de l'église qui autorise les évêques à déplacer à volonté les curés des paroisses qu'ils appellent succursales. Cette assertion est appuyée sur le droit canon, les conciles, l'usage immémorial, les ordonnances de nos rois, les déclarations du feu pape Pie VII, et enfin sur les lettres des évêques de France.

Du 23. Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui à trois heures chez S. Ex. M. le comte de Villèle.

— Ce n'est point, comme dit le *Constitutionnel*, le général Torrijó ni le colonel Valdès qui ont paru à Tarifa, c'est le lieutenant-colonel Marchini et le P. Nébo. Quant au mouvement des factieux sur Xiména, dont parle ce même journal, un officier espagnol et six soldats ont suffi pour le dissiper. (*Etoile.*)

— Il ne sera nommé cette année ni grand-croix ni commandeurs de St.-Louis, attendu le grand débit qui s'est fait, depuis la prise du Trocadero, de cet insigne de la bravoure et de la fidélité. Les prétendans sont très-désappointés de ce contretems, qui met en défaut bien de petites ambitions très-légitimes.

— Nous lisons dans la gazette de New-York, du 27 juillet, que M. Lafayette n'est attendu dans cette ville que vers le milieu du mois courant.

Le *Compilateur* de Richemond publie sur cet illustre citoyen une notice qui renferme plusieurs détails assez curieux de sa vie intérieure. Il remarque d'abord que c'est à tort que les feuilles américaines lui donnent le titre de marquis, M. Lafayette y ayant solennellement renoncé dans une dernière circonstance, et ne voulant conserver que celui de général que lui ont acquis ses services en faveur de la liberté.

M. Lafayette possède une épée à laquelle il attache le plus grand prix. Aussi, en 1814, lorsque l'armée de la Sainte-Alliance entourait Paris, il la déposa chez M. Jackson, chargé d'affaires des Etats-Unis en France. Cette épée fut décernée à M. Lafayette par le congrès américain, et elle porte les armes

des Etats-Unis. Après la prise de la Bastille, M. Lafayette obtint de l'assemblée constituante que la première clef de cette prison d'état fût envoyée à Washington. La seconde clef est entrée dans la composition de l'épée dont il s'agit, qui offre ainsi un monument d'une révolution terminée et d'une révolution qui commence.

LIÈGE, LE 25 AOUT.

Par arrêté du 18 de ce mois, S. M. a sanctionné les articles de convocation de la société de commerce des Pays-Bas, au nombre de 109, lesquels serviront de base aux opérations de ladite société. S. M., tout en témoignant sa reconnaissance tant aux délégués des actionnaires qu'à la compagnie nommée par elle, pour leurs bons offices, dissout cette assemblée. Les opérations de la société seront dirigées par une direction composée de 5 membres sous la surveillance de 26 commissaires; qui, réunis aux directeurs, formeront le conseil de la société. Amsterdam nommera 8 commissaires; Anvers 4; Rotterdam 3; Bruxelles et Gand 2; Bruges, Tournai, Dordrecht, Leide, Middelbourg, Ostende et Schiedam 1. A la suite de ces articles, se trouve un avis portant qu'il est loisible aux actionnaires de faire mettre leurs actions au porteur ou sous leur propre nom, ou sous tel nom qu'ils desireront. Enfin les souscripteurs trouveront occasion d'indiquer à cet égard leur volonté aux chambres de commerce où ils sont respectivement inscrits, et d'y mentionner en combien de parties ils desireront que leurs actions soient séparées. ( Nous donnerons incessamment le texte de cet arrêté ).

Un des journaux de cette ville, à propos de la cérémonie qui a eu lieu avant-hier à Chaudfontaine, est tombé dans une grave erreur qu'il importe de relever. « S. Exc. le gouverneur, dit-il, ayant pris la parole, a fait ressortir les avantages qu'on retirerait de cette nouvelle communication, avantages qui avaient déjà été assez appréciés pour engager un étranger à se charger seul des frais de construction de cette route; sous certaines conditions. » Cette assertion est dénuée de toute exactitude. Ce n'est pas un étranger qui se charge seul des frais de construction. C'est une association de citoyens qui en fournit les fonds, et le roi en se plaçant à la tête des souscripteurs, a donné l'assurance qu'il couvrirait tout déficit éventuel.

Des personnes qui se prétendent être bien informées nous mandent que le gouvernement a décidé que les grains, importés dans notre royaume, seront incessamment frappés d'un droit assez élevé ou même de prohibition, jusqu'à ce qu'ils aient atteint sur nos marchés un prix déterminé; mais que pour donner toutes les facilités possibles au commerce, les négociants jouiront de l'entrepôt fictif ou à domicile pour leurs grains exotiques. Cette mesure qui n'est pas toute fois sans inconvénient, comme nous l'avons déjà exposé, est néanmoins celle qui paraît la plus opportune et la plus efficace pour venir au secours de l'agriculture. Cette nouvelle a donné probablement lieu aux achats considérables de grains faits dernièrement sur la place d'Anvers par des négociants Hollandais, et amènera une hausse salutaire dans les prix des céréales, si elle se confirme. ( L'Ami du Roi. )

Les travaux d'ouverture du lit du canal de Pomereul à Antoing, les déblais, remblais et terrassements se poursuivent avec une telle rapidité que déjà, dans la supposition de la continuation du même mouvement d'activité, on assigne à 1825, l'époque de l'achèvement de l'entreprise, objet de tant de vœux et d'espérances. Tous les hommages de l'industrie et du commerce répondront à cet immense bienfait du roi. D'un autre côté, l'idée d'un canal de Charleroi à Bruxelles avec la canalisation de la Sambre, continue d'exciter l'intérêt de S. M. ( Journal de Bruxelles. )

La Gazette d'Angsbourg porte, sous la rubrique de Constantinople, le 25 juillet : « Il circule ici depuis quelques jours sur le capitain-pacha les bruits les plus étranges; son retour à Mitylène, où il était encore le 21, peut y avoir donné lieu. On a trouvé singulier qu'ayant voulu, comme on le disait, attaquer Samos, il ait reparu tout à coup à Mitylène. Mais des lettres de Smyrne du 17, semblent expliquer cette énigme. Les Hydriotes et les Speziotes, réunis avec les Ipsariotes fugitifs, se sont montrés inopinément près de l'île d'Ipsara, ont enlevé les chaloupes canonnieres turques qui se trouvaient là, au nombre d'environ 60, ainsi qu'un brick, et ont massacré tous les turcs qui étaient encore à Ipsara, et dont le nombre était très-considérable d'après les rapports des Grecs, tandis que, suivant ceux des Français, il était insignifiant. Après cet événement, le capitain-pacha se retira à Mitylène, et il envoya à Ipsara quelques frégates, mais qui arrivèrent trop tard. On dit qu'à l'aspect de ces frégates, les Grecs ont évacué de nouveau Ipsara; mais cela ne nous paraît pas vraisemblable, vu la hardiesse que prouve le débarquement des Grecs :

« Le sultan a nommé premier drogman de la Porte un juif renégat. Il a aussi exilé ces jours derniers le patriarche Grec, et a nommé l'évêque de Scio à sa place. »

Une autre lettre de la même date, rapportée par la Gazette-Universelle contient ce qui suit :

« La consternation des Grecs sur la perte d'Ipsara s'est changée en joie ces jours derniers. L'on a reçu la nouvelle que les Hydriotes et les Speziotes avaient débarqué de nouveau sur cette île, massacré la garnison et enlevé environ 80 bâtimens turcs. Les Ottomans prétendent que les Grecs se sont embarqués de suite, mais comme le capitain-pacha continue de rester dans le port de Mitylène, on doute de la vérité de cette assertion. »

### MÉCANIQUE INDUSTRIELLE.

( Extrait du journal anglais *the Technical Repository* )

Trois fileurs de coton pris parmi les plus expérimentés de l'Angleterre, ont estimé, il y a six ou sept ans, que le fil de coton produit, terme moyen, par chaque ouvrier, comparé avec ce qu'aurait filé une personne, au simple rouet, comme c'était la pratique avant les dernières inventions d'Arkwright et autres, était alors comme 120 à un; c'est-à-dire qu'une seule personne produisait autant que 120 auraient produit antérieurement à ces découvertes. Or il y a maintenant environ 280,000 personnes occupées à la filature de coton, en Angleterre; donc si on multiplie 280,000 par 120, on aura 33,600,000, pour le nombre des ouvriers qui auraient été nécessaires, afin de produire autant de fil de coton, d'après le vieux plan, qu'on en confectionne à présent dans la Grande-Bretagne. Les économistes calculent en général un producteur sur cinq individus; mais comptons-en un sur trois; alors

il faudrait la partie active d'une population de plus de cent millions d'êtres humains, pour produire avec le rouet simple autant de fil de coton que 280,000 ouvriers sont capables d'en manufacturer, en conséquence des machines dont ils savent s'aider.

Maintenant observons que la filature de coton est une seule branche particulière d'une espèce particulière d'industrie. Les mêmes perfectionnement ont été faits dans la filature et de la laine du lin. Des machines merveilleuses, croissant et se perfectionnant de jour en jour, sont employées dans cent autres opérations, où tout se faisait jadis à une énorme dépense de tems et de peine, par le travail unique des mains, sans aucune autre assistance. Ajoutez à ceci les mille machines à vapeur qui travaillent sur toute la surface de l'Angleterre: quelques-unes de ces machines sont d'une énergie considérable. Il y en a une en Cornouailles, allant jour et nuit, et de la force de 260 chevaux. Comme la force d'un cheval est estimée équivalente à celle de six hommes, il faudrait trois séries d'hommes, travaillant huit heures sur 24, pour produire le même effet que cette seule machine, qui par conséquent exécute le travail de 4,680 personnes.

Si nous réfléchissons un moment à ces résultats, nous serons convaincus que la force mécanique, en activité aujourd'hui pour la Grande-Bretagne et l'Irlande seulement, excède l'effet qui serait produit par le travail manuel de plusieurs centaines de millions d'ouvriers adultes; certainement ce serait plus que la population industrielle du monde.

### TABLETTES ROMAINES, par M. Santo-Domingo. Bruxelles. Un vol. in-18.

Voici un petit livre qui porte avec lui une recommandation puissante aux yeux de beaucoup de lecteurs. L'auteur, M. Santo-Domingo, a été depuis peu condamné à Paris pour la publication de ses *Tablettes*; c'en est assez, dans les circonstances actuelles, pour appeler l'intérêt du public sur l'écrivain, et sa curiosité sur l'ouvrage. Je suis sûr que cette chance de succès n'est pas restée étrangère aux calculs de l'imprimeur belge, et M. Wahlen a fort bien calculé. Les *Tablettes romaines* ont eu à Bruxelles un débit dont il y a peu d'exemples dans nos annales typographiques. C'est là ce qu'on gagne aux entraves de la presse; car qui ne sait qu'une bonne partie de l'édition de Bruxelles saura se frayer un passage en France à travers toutes les douanes imaginables? Chaque sévérité de plus qu'on exerce sur la presse chez nos voisins, est une bonne fortune pour notre librairie. La Hollande au 18e siècle se trouvait dans la même position, et il en sera ainsi tant qu'il existera un pays où la presse jouisse de quelque liberté. Si aujourd'hui on ne réimprime pas en Belgique les ouvrages prohibés en France, l'Angleterre le ferait, si pas l'Angleterre, peut-être même l'Amérique; car l'industrie peut tout de nos jours avec la multiplicité et la rapidité des voies qui s'ouvrent devant elle. Le réseau est inutile, s'il ne couvre les deux continents.

J'ai presque besoin, je l'avoue, de me faire violence pour juger avec impartialité l'ouvrage de M. Santo-Domingo. Il y a une espèce de lâcheté à ne pas se ranger entièrement du côté des opprimés qui fait que j'ai presque honte d'être sincère. Et cependant je sens que si l'auteur avait écrit en toute liberté, s'il n'y avait pas quelque courage à s'exprimer comme il l'a fait, aux lieux et aux tems où il écrit, je ferais largement la part de la critique: je lui reprocherais des formes tranchantes et épigrammatiques, qu'on pardonne au sexe et à la malice féminine de Mde. Morgan, mais qui frisent la licence sans entraîner la conviction, et ont surtout ce grand inconvénient de conserver une couleur de partialité qui inspire toujours la défiance. J'insisterai d'autant plus que le vice est ici dans la forme: le but des livres aujourd'hui doit être de convaincre; quiconque possède les moyens d'introduire dans la circulation une vérité nouvelle, en doit compte à la société, et n'est pas irréprochable toutes les fois qu'il ne fait pas de ces moyens le meilleur usage qu'il peut. Je ferais toutes ces réflexions et d'autres encore sur le compte de M. Santo-Domingo; mais aujourd'hui je ne puis être aussi sévère; je ne puis voir en lui qu'un ami de la liberté et du bon sens, qui s'indigne au désolant aspect de l'Italie moderne, telle que l'a faite le pouvoir absolu avec tous les abus qui le suivent. Le petit ouvrage de M. Santo-Domingo est moins nourri de faits que celui de Mde. Morgan. Il en contient cependant de forts curieux.

Voyez, par exemple, la description du *cavalletto*. Qu'est-ce que le *cavalletto*? Deux planches en dos d'âne, soutenues par quatre pieds de bois, dont les deux de devant sont plus bas que ceux de derrière. Le cavalier qui doit le monter est conduit par deux gendarmes qui lui tiennent l'étrier. Dès qu'il est en selle, on le couche sur sa monture, de façon que sa tête occupe la partie la plus basse du *cavalletto*. Alors l'exécuteur des hautes-œuvres administre au cavalier des coups de nerf de bœuf sur toute la longueur de son dos mis à nu, sans préjudice d'une amende pour payer le bourreau et autres menus frais.

« Le premier individu, dit l'auteur, que j'aie vu fastiger ainsi, était un maître de café, en punition d'avoir, dans le carême, servi à un Anglais des œufs frais et du laitage pour déjeuner. »

De crainte qu'on ne l'accuse d'exagérer les faits, à la fin du livre il rapporte en entier et en italien un décret de 1821 qui inflige la peine du *cavalletto*; voici une partie de sa teneur :

Nos prédécesseurs ont, chaque année, par des édits, recommandé l'exacte observation du jeûne et du maigre pendant le carême. Ils ont infligé les peines les plus sévères à tous ceux qui se permettent la moindre infraction à cette loi. Le présent avis est

rendu public pour réitérer cette injonction, et tous les contrevenans seront punis du châtement irrémissible de vingt-cinq coups de bâton à cavalletto dans la rue ou devant leurs cafés respectifs. Seront passibles de la même peine tous ceux qui n'afficheront pas le présent avis dans l'endroit le plus apparent des lieux où ils donnent à manger.

Donné au palais de notre résidence.

Quelle est la force d'un gouvernement où les droits et les intérêts de la nation ne sont représentés nulle part? Que deviennent les individus sous un pareil régime, et sur quels appuis le gouvernement peut-il compter aux jours du danger? Jamais la faiblesse du gouvernement de Rome ne se manifesta d'une manière plus malheureuse, que dans sa conduite envers les brigands qui infestent le pays. Tous les voyageurs s'accordent sur ce point. Non-seulement il est impuissant à les soumettre; mais après les avoir faiblement et inutilement poursuivis, il est obligé d'en venir avec eux à des capitulations où non-seulement la vie et la liberté leur sont accordées, mais une retraite, une pension et même des emplois.

Un des brigands les plus renommés était *Barbone*, dont la perversité et l'audace ne connaissent pas de frein. Récemment encore il venait de s'emparer avec sa bande de deux jeunes Anglaises; il s'adjudica la plus jolie des deux et ses desirs effrénés firent subir le dernier outrage à cette malheureuse sous les yeux même de son frère. Lassé de crimes il offrit une capitulation au gouvernement; il demandait une maison meublée, une pension et un emploi.

Le traité fut ratifié. *Barbone* fit son entrée à Rome avec autant d'aisance que s'il n'eût été qu'un homme ordinaire. La foule s'empressait sur ses pas, et trouvait un certain charme à pouvoir considérer sans danger celui qui avait été la terreur du pays. *Barbone* dirigea sa marche vers le pont Saint-Ange, où il trouva une maison préparée pour le recevoir, ainsi que sa femme. C'est là qu'il habite aujourd'hui, revêtu de la charge publique de concierge de prison.

*Barbone* n'est pas le seul brigand qui jouisse, à Rome, de tous les droits du citoyen; plusieurs de ses confrères ont les mêmes avantages; quatre d'entr'eux se présentèrent, dernièrement, à la portière de la voiture du secrétaire-d'état, pour réclamer une augmentation de solde, insinuant que si l'on n'avait pas égard à leur demande, ils retourneraient dans leurs montagnes. On leur parla avec beaucoup de douceur, et tout leur fut promis.

C'est à ce point qu'en est réduit la ville maîtresse de l'univers. Qu'on mette à côté d'une telle décadence et d'une telle faiblesse, les rapides progrès et l'énergie vitale de ce pays, dont *M. Dupin* analyse les forces, dans son ouvrage sur la Grande-Bretagne; et ce rapprochement pourra faire le sujet de graves réflexions. Quelles sont les causes diverses de fortunes si contraires? Il n'en est qu'une: le pouvoir absolu d'un côté, la liberté de l'autre.

La manière de *M. Santo-Domingo* est vive et piquante; mais trop souvent sa plaisanterie est forcée. Son style est original, mais il manque d'égalité. Je ne sais si l'auteur est jeune, mais on s'aperçoit que sa plume l'est; il en veut au romantisme, et devient romantique chaque fois qu'il quitte le ton de la plaisanterie. Du reste, si les *Tablettes* de *M. Santo-Domingo*, comme leur titre et leur volume l'indiquent, sont moins importantes que l'ouvrage de *Lady Morgan*, elles n'en offrent pas non plus les longueurs; et leur division par petits chapitres présente une lecture à la fois intéressante et facile.

*De.*

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES DU 1<sup>er</sup> JUILLET AU 1<sup>er</sup> AOUT.

(Voir les n. 34 et 37, 82 et 87.) (Suite.)

**Espagne.** — En vertu de l'amnistie, les arrestations et les émigrations continuent. Les personnes amnistiées ne peuvent habiter Madrid, Aranjuez, St.-Ildefonso, ni l'Escorial. — Six mille causes sont pendantes contre autant de propriétaires à cause de leurs opinions. — Ceux qui ont suivi les cortès à Cadix ne pourront plus exercer aucun emploi civil, aucune charge municipale. — Les combats divertissans de taureaux auront lieu tous les lundis à Madrid. — Les voleurs fourmillent sur tous les points de la Péninsule. — Arrivée de don Victor Saëz à Tarragone. — Le tirage au sort s'exécute fort lentement; le prix du pain ne diminue point. — Ordre de police très-curieux à l'occasion des fêtes de St.-Paul et de St.-Pierre: il défend à toutes les personnes de quelque classe, sexe ou qualité que ce soit, aux militaires, aux individus attachés à la maison royale, toutes expressions obscènes, actions indécentes et démonstrations impures. — Le général Capapé n'est pas encore jugé; aucun royaliste turbulent n'est sévèrement puni. Est-ce crainte, est-ce indulgence? — Visites des bibliothèques chez les particuliers. — L'ordre a été donné à un très-grand nombre de Portugais, résidant depuis long-tems en Espagne, de quitter le royaume. — Le comte d'Ofalia, le plus modéré des ministres de S. M., est exilé à Alméria; Zéa Bermudez, ancien négociant et banquierotier, le remplace. — S. M. voulant effacer tout sujet de discorde parmi ses sujets, a

ordonné qu'on sursît à tous les procès commencés, depuis la restauration, pour causes de vexations commises contre les partisans du régime constitutionnel, et que les persécutés royalistes fussent mis en liberté, à moins qu'ils n'eussent assassiné leurs victimes, etc. Ainsi tout est permis contre constitutionnels, hors l'assassinat.

**Portugal.** — Le roi renouvelle son décret d'amnistie à Rio-Janeiro. — Réorganisation complète de l'état militaire vu la démoralisation de l'armée. — On ne parle plus de l'envoi d'un corps de 6000 hanovriens en Portugal. — Trois partis existent dans ce pays: Le parti libéral, celui qui veut la monarchie pure, et le parti des modérés à la tête duquel se trouve le roi. — Rien de ce qui désole l'Espagne ne se passe en Portugal. — L'ambassadeur de France à Lisbonne reçoit de son gouvernement la permission de porter le titre de comte de *Bemposta*.

**Angleterre.** — Le revenu de 1823, monte à 57,672,999 l. st. et les dépenses à 50,962,014. L'intérêt de la dette figure pour 28 millions sterl. — Le roi d'Angleterre dit dans son discours, à propos de l'Amérique, que ses efforts avaient invariablement pour objet, l'extension du commerce de ses sujets. — Le corps de lord Byron arrive en Angleterre, il est exposé pendant deux jours, et déposé à Westminster. Son cœur n'est pas resté aux Grecs. — Riva Agüero ex-président de la république du Pérou, est à Londres. — Mort de la reine et du roi des îles Sandwich. — M. Morier part pour le Mexique avec une mission. — Déclaration de guerre du gouvernement général des Indes, contre le roi d'Avâ qui règne sur l'empire des Birmans: la population des Birmans est de 12 à 15 millions. — L'Angleterre possède 24,540 bâtimens de commerce, et 400 bâtimens de guerre et de transport.

**France.** — Caisse d'Amortissement des journaux; acheter ou détruire. — Dans plusieurs départemens on s'occupe avec beaucoup d'activité d'un travail qui a pour but le recensement des biens vendus par suite de confiscations. — Arrivée des trois agents de la république d'Haïti. On ne connaît pas encore le résultat de leurs négociations. — Baisse momentanée des fonds publics. — 41 des principaux habitans de la Martinique déportés en France, sont embarqués pour le Sénégal; réclamations de Me. Isambert. — Le roi de Wurtemberg à Marseille. — Lettre fameuse de l'archevêque de Toulouse. Le ministre de l'intérieur avait demandé aux professeurs des Séminaires leur adhésion à la déclaration du clergé de France de 1682: (Voir cette déclaration N. 82) l'archevêque qualifie la circulaire du ministre, œuvre d'un esprit brouillon et la considère comme non avenue, etc. — Le ministre de l'intérieur a statué, qu'il n'y avait pas lieu d'accueillir la demande des Bourgmestres de Liège, relativement au cœur de Grétry. — Le jugement qui autorisait l'*Aristarque* à réparer est confirmé. — Arrivée du général Lafayette au Havre. Brillante réception qui lui est faite: Il s'embarque sur le *Cadmus*. — Le général Mac-Grégor à Paris. — Le jeune Carrère, étudiant en droit à Toulouse, est admonesté par le conseil académique, pour n'avoir pas ôté son chapeau devant une procession: 60 ans plutôt, le malheureux La Bare paya la même irrévérence du plus affreux supplice. — Les 36 iransfuges français sont déclarés non coupables, par le jury de Toulouse après une délibération de 14 heures: 10 sont retenus pour d'autres préventions. — Le général Ballesteros à Paris. — Violentes sorties de M. de la Bourdonnaye contre M. de Villèle. Adoption de la loi sur le crédit supplémentaire, de la loi sur les chemins vicinaux, qui rétablit la prestation en nature. — La chambre des pairs rejette le projet de loi sur les communautés religieuses de femmes. — M. Bourdeau membre du côté droit, prétend que ce qu'on demande, c'est l'ancien régime avec les jésuites de plus, et les libertés gallicanes de moins. — L'ensemble du budget de 1825 est adopté. Les dépenses secrètes de la police y figurent pour 2,200,000 francs.

**Pays-Bas.** — MM. De Celles, d'Otrengre et Barthélemy sont élus par le Brabant méridional; M. de Stassart, à Namur; MM. de Stockhem, Fabry-Longrée et de Gerlache, à Liège. — Tous les membres de la 2e. chambre ont été réélus, sauf M. Duval de Beaulieu. — Mort de M. Kemper à Lahaye. — M. Carpentier, auteur de l'article *fond de Valise*, inséré dans le Courrier des Pays-Bas, est condamné à la terrible amende des 500 florins. — Affaire du jeune Mathieu étudiant en droit à Louvain, auteur d'une Ode sur la mort de Lesage-Senaull. M. le baron de Reiffenberg, figure parmi les témoins à charge. — Procès relatif au duché de Bouillon, décidé en faveur du duc de Bourbon contre le prince de Rohan. *Ch. No.*

Le prix de l'abonnement est de 10 francs par trimestre pour Liège, et de 11-50 franco, pour les autres villes du Royaume. Les bureaux du journal sont rue Souverain-Pont, n. 300, et chez les dames Mahoux et De Sartorius, maison joignant. On s'abonne à Bruxelles chez Berthot, libraire, Marché au Bois, et chez tous les directeurs des postes. Les annonces sont insérées à deux sous par ligne.